



**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Maison de l'emploi

31 décembre 2011



**MAISON DE L'EMPLOI DU BASSIN D'ORLEANS
2, AVENUE DE MONTESQUIEU
45 000 ORLEANS**

.*.*.*.

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

MAISON DE L'EMPLOI DU BASSIN D'ORLEANS**2, AVENUE DE MONTESQUIEU****45 000 ORLEANS*****.*.*.*.*****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Maison de l'Emploi du Bassin d'Orléans, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à vérifier le respect de la méthode de rattachement à l'exercice des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le processus d'estimation et nous avons vérifié les données significatives utilisées ainsi que les calculs effectués afin de pouvoir corroborer le montant de la provision inscrite au passif du bilan à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

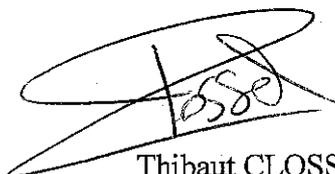
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés au Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 29 mars 2012

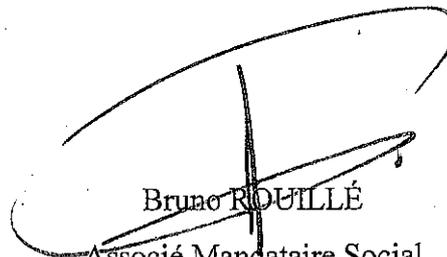
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC



Thibaut CLOSSET

Associé Responsable Technique



Bruno ROUILLE

Associé Mandataire Social

Bilan Actif

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 09/03/12

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	13 472	13 081	391	1 313
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	13 472	13 081	391	1 313
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	13 472	13 081	391	1 313

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés	1 567		1 567	1 567
Autres créances	116 802		116 802	283
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	118 369		118 369	1 850
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	38 003		38 003	113 590
Disponibilités	94 205		94 205	3 597
Charges constatées d'avance	117		117	117
TOTAL disponibilités et divers :	132 325		132 325	117 305
ACTIF CIRCULANT	250 694		250 694	119 155

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	264 166	13 081	251 085	120 467
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

Bilan Passif

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 09/03/12

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droits de reprise		
Écarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	29 033	29 033
Résultat de l'exercice	14 683	
TOTAL situation nette :	43 716	29 033
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS ASSOCIATIFS	43 716	29 033
Fonds associatifs avec droits de reprise		
Fonds dédiés		
AUTRES FONDS Associatifs		
Provisions pour risques	80 173	14 683
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 173	14 683
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 816	26 955
Dettes fiscales et sociales	46 380	49 796
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	127 196	76 751
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	127 196	76 751
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	251 085	120 467

Compte de Résultat (Première Partie)

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/11 au 31/12/11

Edition du 09/03/12

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			423 436 1 567 202	346 798 15 770 402
PRODUITS D'EXPLOITATION			425 205	362 970
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			151 305	84 604
TOTAL charges externes :			151 305	84 604
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			7 757	13 061
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			133 116 52 722	189 162 72 933
TOTAL charges de personnel :			185 838	262 094
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			921	2 305
TOTAL dotations d'exploitation :			921	2 305
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2	3
CHARGES D'EXPLOITATION			345 824	362 068
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			79 381	902

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Association Maison de l'Emploi

Période du 01/01/11 au 31/12/11

Edition du 09/03/12

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	79 381	902
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	594	341
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	300	58
	894	399
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7	
RÉSULTAT FINANCIER	887	399
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	80 268	1 301
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 683	
	14 683	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	80 173	1 301
	80 268	1 301
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(65 585)	(1 301)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	440 781	363 369
TOTAL DES CHARGES	426 098	363 369
BÉNÉFICE OU PERTE	14 683	

Annexe

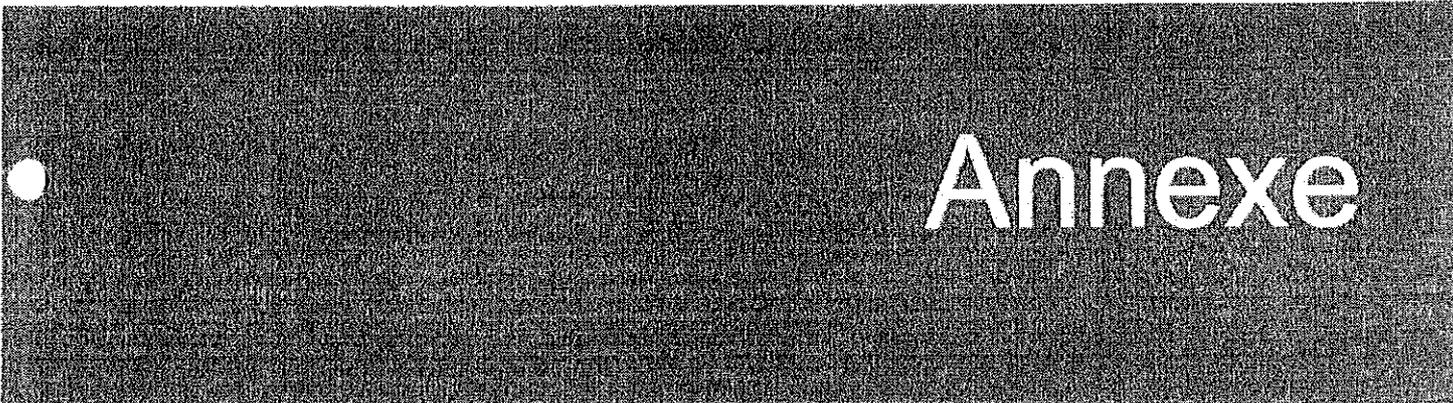
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011 dont le total est de 251 085 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 440 781 euros et dégagant un résultat de 14 682.54 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

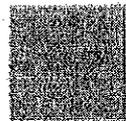
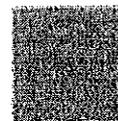
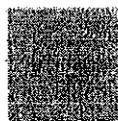
Les notes et les tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Fait à Orléans
Le 26 janvier 2012



Annexe



Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce – articles L.123-13, L.123-14 et L.123-17 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation (assurée si délivrance par les autorités publiques de subventions d'un montant au moins égal à celui attribué au cours des exercices précédents)
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1°) – Immobilisations corporelles.

Le recensement des actifs immobilisés n'a fait apparaître aucun élément décomposable.

L'Association applique les mesures de simplification définies pour les entités ne dépassant pas deux des trois critères suivants :

Total bilan	:	3 650 000 €
Chiffre d'affaires	:	7 300 000 €
Effectif	:	50

L'Association a retenue comme durée d'amortissement, la durée d'usage pour l'amortissement des actifs non décomposables.

2°) – Créances et Dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations

□ Contributions volontaires :

- **Mise à disposition de personnels :**

PLIE Agglo
DDTEFP
Pôle emploi
Boutique de gestion
Conseil Général
Mission Locale de l'Orléanais

- **Mise à disposition de locaux : Convention MDE / Ville d'Orléans :** La convention de fonctionnement prévoit les points essentiels suivants :

- divers matériels et équipements : lignes téléphoniques, matériels informatiques et connections Internet....
- la Ville prend à sa charge, les frais d'électricité, d'eau et de chauffage généré par la mise à disposition

□ Rémunération globale des trois plus hauts cadres dirigeants :

Rémunération	:	30 471 €
Avantages en nature	:	néant

□ Provision pour risque :

La provision pour risque de reversement de subventions constatée antérieurement, soit 14 683 euros au 31/12/2010 a été reprise en totalité au 31/12/11. Une nouvelle provision pour risque de reversement de subventions a été constatée au 31/12/11 pour la somme de 80 173 euros.